

PROTOCOLE SANITAIRE DE TOURNAGE FICTION COVID - 19

Version du 10 septembre 2020 susceptible de modifications en fonction de l'évolution des mesures sanitaires et des solutions alternatives à l'étude.

Compte tenu de la constitution des équipes, le ou la responsable sanitaire sur le plateau sera le-la réalisateur-trice. C'est à lui ou elle de prendre en charge le protocole qui suit. Du retrait du matériel à la restitution de celui-ci, voici les règles à mettre en place et à respecter. L'École compte sur votre esprit de responsabilité pour suivre ce protocole à la lettre.

1/ AVANT LE TOURNAGE

Retrait du matériel : Au moment du retrait au magasin de l'école, le matériel sera désinfecté par vos soins sous la direction de Frédéric Rigot. Pour cette première étape, des lingettes adaptées seront mises à votre disposition pour y procéder. Dans la mesure du possible, nous souhaitons que le-la réalisateur-trice et au moins deux autres personnes de l'équipe soient présent-e-s lors de ce retrait afin qu'ils procèdent au nettoyage du matériel.

Pour le tournage, une valise sanitaire sera remise à chaque équipe. Cette valise sera constituée de l'équipement suivant :

- Masques jetables
- Thermomètre frontal
- Lingettes désinfectantes
- Gel hydroalcoolique
- Savon liquide
- Essuie-mains à usage unique
- Fiche sanitaire à afficher sur les lieux de tournage

La quantité de chaque produit sera calculée en fonction du nombre de personnes dans l'équipe et du nombre de jours de tournages.

Au retour du matériel, un nettoyage complet identique à celui du retrait sera effectué sous la supervision de Frédéric Rigot.

Avant le jour-J

Avant le ou les jour(s) de tournage, il est important que le ou la référent-e COVID-19 vérifie que les membres de l'équipe, y compris les comédien-e-s, n'aient pas de symptômes de la maladie. En cas de fièvre, de toux, de rhume, de maux de têtes ou de difficultés respiratoires de l'un ou l'une des membres de l'équipe, celui ou celle-ci aura interdiction de se rendre sur le plateau et devra prendre un rendez-vous médical.



Le trajet en véhicule

Pour vous rendre au point de rendez-vous le jour du tournage, les trajets s'effectueront à 1 à 2 personnes par voiture en respectant une distance de sécurité (exemple : une personne au volant et une autre à l'arrière) et en portant un masque. Il est important d'aérer et de nettoyer régulièrement votre véhicule.

2/ PENDANT LE TOURNAGE

Règles sanitaires

Règles sanitaires à mettre en place au début de chaque journée.



Structure et lieux de tournage

Sur le lieu du tournage certaines règles sont à respecter :

- Sur les lieux de tournage extérieurs comme intérieurs, un kit (Gel, masques, lingettes, poubelle dédiée...) sera disponible dans un espace sanitaire délimité
- Un affichage des règles sanitaires de base sera mis en place dans cet espace.
- Les lieux de tournage clos seront régulièrement aérés (au minimum 15 minutes, 2 fois dans la journée).
- Dans les décors intérieurs, toutes les portes devront rester ouvertes.
- Pour les scènes tournées en extérieur, aucun public ne devra assister au tournage dans la mesure du possible.
- Les masques devront être changés toutes les 4 heures.
- Les masques usagés devront être jetés dans une poubelle spécifique.

Organisation du tournage

- L'équipe de tournage ainsi que la figuration seront réduites autant que possible.
- L'ensemble de l'équipe portera un masque fourni par l'école.
- Les comédien·e·s et figurant·e·s retireront leur masque uniquement lors des prises.
- Afin de limiter le nombre de personnes présentes simultanément sur le plateau, le travail sera séquencé, les différents corps de métiers interviendront les uns après les autres en préparation.
- Une distance minimale d'un mètre sera respectée entre chaque personne (hors comédiens) lors des prises.
- Les accessoires nécessaires au tournage seront désinfectés régulièrement.
- Concernant les prises de sons, elles seront de préférence effectuées à la perche.

Comédien·ne·s et mise en scène

Mesures suggérées :

- Les act·eurs·rices doivent éviter de porter leurs propres accessoires ou bijoux personnels sur le plateau. Les objets personnels devront être stockés dans un contenant dédié et ne seront manipulés par personne d'autre que le·la comédien·ne.
- Dans la mesure du possible, le·la comédien·ne doit appliquer son propre maquillage sous la direction de l'équipe maquillage et s'habiller seul·e sous la direction de l'équipe costumes.
- Les vêtements privés doivent être conservés dans un sac dédié, fermé, et manipulé uniquement par le·la comédien·ne.
- Les act·eurs·rices comme les technicien·ne·s doivent de préférence avoir accès au script sur leur smartphone ou tablette et limiter au maximum les scénarios papier.

Restauration

- Les espaces de restauration seront aménagés pour préserver une distance d'au moins un mètre entre chaque personne.
- Un point de lavage des mains sera prévu à l'entrée du point restauration.
- Les bouteilles d'eau, boissons et verres seront à usage unique et individuel.
- La restauration, qui se tiendra de préférence à l'extérieur, ne devra pas avoir lieu à plusieurs dans un local exigu.

Affaires personnelles

Pour les comédien·ne·s qui changent de vêtements et les technicien·ne·s qui le souhaitent, les effets personnels seront isolés dans des contenants (un par personne) et étiquetés au nom de la personne.

Pour toute autre question, veuillez-vous adresser aux référents sanitaires COVID-19 de l'ENSAV qui s'efforceront de répondre à vos questions le plus rapidement possible.